

Plage

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 21 février 2022

CM20220221-19

FINANCES

Plage Municipale – Tarifs 2022

Monsieur LAHOTTE, Maire Adjoint en charge des sports, des loisirs, expose :

Il est proposé de fixer les tarifs 2022 de la Plage Municipale comme suit :

ENTRÉES INDIVIDUELLES	2021	2022
Adulte	4,50 €	4,60 €
Adulte dernière heure	3,00 €	3,10 €
Adulte ouverture partielle de fin de saison (du 05 au 18 septembre 2022)	2,30 €	2,30 €
Enfant de 5 à 15 ans	3,50 €	3,60 €
Enfant de 5 à 15 ans dernière heure	2,50 €	2,50 €
Enfant ouverture partielle de fin de saison (du 05 au 18 septembre 2022)	1,80 €	1,80 €
Enfant jusqu'à 4 ans révolus (- de 5 ans) *	Gratuit	Gratuit
Tarif réduit : Personne handicapée et 1 accompagnateur gratuit, carte GIA, personne sans emploi*	3,50 €	3,60 €
Pass'Sénior Catégorie 1 et 2	1,00 €	1,00 €
Pass'Sénior Catégorie 3	1,75 €	1,80 €
Pass'Sénior Catégorie 4	3,00 €	3,10 €
Pass'Sénior Catégorie 5	3,50 €	3,60 €
Bon gratuit (récompensé) : Permis vélo, OMS et autres	Gratuit	Gratuit
Nocturne Adulte et enfant à partir de 20h	Gratuit	Gratuit
Entrée Fête du Nautisme (les deux après-midis du weekend) à partir de 12h	Gratuit	Gratuit
Entrée gratuite restaurant, arrivée entre 11h45 à 13h tous les jours (non nageur)		Gratuit

<u>ABONNEMENTS INDIVIDUELS NOMINATIFS</u> (Validité saison)	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Résident de Thonon-les-Bains Comité d'Entreprise*	70,00 €	70,00 €
Non-résident de Thonon-les-Bains	100,00 €	105,00 €
Sénior résident de Thonon-les-Bains (À partir de 70 ans)*	56,00 €	56,00 €
Sénior non-résident de Thonon-les-Bains (À partir de 70 ans)*	80,00 €	85,00 €

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



MAIRIE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal de la
Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 21 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le quinze février deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Karine BIRRAUX, M. Richard BAUD, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROUPI, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, M. Philippe LAHOTTE, M. Gérard BASTIAN, M. Michel ELLENA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Mickaël BEAUJARD, M. Arnaud BERAST.

Absents excusés :

Mme Véronique VULLIEZ, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Mustapha GOKTEKIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Franck DALIBARD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Quentin DUVOCELLE, Mme Emmanuelle VUATTOUX.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 relatives à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Véronique VULLIEZ	à	M. Jean DORCIER
Mme Isabelle PLACE-MARCOZ	à	M. Jean-Claude TERRIER
Mme Brigitte MOULIN	à	M. Gérard BASTIAN
M. René GARCIN	à	M. Serge DELSANTE
Mme Carine DE LA IGLESIA	à	M. Richard BAUD
M. Mustapha GOKTEKIN	à	M. Philippe LAHOTTE
Mme Deborah VERDIER	à	M. Michel ELLENA
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	M. Christophe ARMINJON

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Madame BACON.

Le compte rendu de la séance est affiché par extraits à la porte de la Mairie le vingt-huit février deux mille vingt-deux.

CARTE A PRESTATIONS MULTIPLES Validité 2 ans de date à date	2021	2022
Carte de 10 entrées	36,00 €	36,00 €
Carte de 40 entrées	108,00 €	110,00 €

PRODUITS DIVERS A L'UNITÉ	2021	2022
Location à l'heure d'une ligne d'eau (bassin de 25M) - Résident de Thonon-les-Bains*	10,30 €	11,00 €
Location à l'heure d'une ligne d'eau (bassin de 25M) - Non-résident de Thonon-les-Bains	15,50 €	16,00 €
Location à l'heure d'une ligne d'eau (bassin de 50M) - Résident de Thonon-les-Bains*	20,60 €	22,00 €
Location à l'heure d'une ligne d'eau (bassin de 50M) - Non-résident de Thonon-les-Bains	25,80 €	28,00 €
Location de bain de soleil	4,00 €	4,00 €
Location matériel de Ping-Pong - 1'heure	2,50 €	2,50 €
Balle Ping-Pong, perdue ou cassée	1,00 €	1,00 €
Location de cabine (saison)	61,00 €	62,00 €
Location de casier (saison)	25,50 €	26,00 €
Location de casier (semaine)	5,00 €	5,00 €
Clé perdue (casier individuel et cabine)	15,50 €	16,00 €
Serrure complète à changer suite perte clef		50,00 €
Achat et renouvellement du support pour tous les abonnements	3,00 €	3,00 €
Forfait post-paiement pour entrée frauduleuse	46,00 €	50,00 €
Attestation de nage et passage de diplôme	2,00 €	2,00 €

SCOLAIRES - CENTRE DE LOISIRS - ASSOCIATIONS	2021	2022
Établissements scolaires Primaires (public-privé) de Thonon-les-Bains.	Gratuit	Gratuit
Établissements scolaires Primaires (public-privé) hors Thonon-les-Bains avec enseignement (par élève).	4,10 €	4,10 €
Collèges et Lycées (sans enseignement) de et hors Thonon-les-Bains (par élève).	2,80 €	2,80 €
Centre de loisirs de Thonon-les-Bains.	Gratuit	Gratuit
Associations sportives, culturelles et artistiques de Thonon-les-Bains (stages).	Gratuit	Gratuit
Centre de Loisirs et Associations hors Thonon-les-Bains (par personne)	2,80 €	2,80 €

ÉCOLE DE NATATION : stage semaine 5 cours collectifs, entrée comprise + 1 accompagnant (non baigneur) AQUAGYM - AQUABIKE (Validité saison)	2021	2022
Stage semaine enfant résident de Thonon-les-Bains* Stage semaine Comité d'Entreprise hors Thonon-les-Bains*	51,50 €	52,00 €
Stage semaine enfant résident de Thonon-les-Bains *, à partir du 3 ^{ème} enfant /et à partir du 2 ^{ème} stage acheté Stage semaine Comité d'Entreprise de Thonon-les-Bains *	41,20 €	42,00 €
Stage semaine enfant non résident de Thonon-les-Bains	66,90 €	68,00 €
Stage semaine enfant non résident de Thonon-les-Bains, à partir du 3 ^{ème} enfant	56,70 €	58,00 €
Le parent accompagnateur NON baigneur	Gratuit	Gratuit
Cours d'Aquagym (ticket à l'unité sur inscription)	6,70 €	7,00 €
Cours d'Aquabike (ticket à l'unité sur inscription)		8,00 €

ANIMATIONS	2021	2022
Animations en dehors des heures d'ouverture		2,00 €

* *Sur présentation de justificatif*

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les tarifs ci-dessus, applicables à compter de la date d'ouverture de la Plage Municipale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 34 voix pour et 2 abstentions (Madame BAUD ROCHE, Madame BAUD ROCHE porteur du pouvoir de Monsieur ESCOFFIER), les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.